



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

EVAM - Etablissement vaudois d'accueil des migrants

L'EVAM fermera quatre abris de protection civile d'ici la fin d'année

L'EVAM mettra fin à l'exploitation des abris de protection civile d'Orbe courant novembre, et de ceux de Begnins et de Coppet en décembre. Ces abris restent cependant disponibles pour l'EVAM à brève échéance si le nombre de demandes d'asile devait subitement augmenter à l'avenir. Un quatrième abri, encore à déterminer, fermera également avant la fin de l'année.

Entre juillet et septembre 2016, 354 demandeurs d'asile ont été attribués au canton de Vaud par les autorités fédérales et pris en charge par l'EVAM. Il y a une année, ce chiffre se situait à 946. Conjointement à la diminution du nombre de demandes d'asile, le nombre de renvois de Suisse effectués par les services cantonaux et la mise en place progressive d'autres solutions d'hébergement permettent de diminuer le recours aux abris de protection civile.

C'est dans ce contexte que l'EVAM cessera d'exploiter, d'ici la fin de l'année, les abris d'Orbe, Begnins et Coppet, ainsi que la structure de jour d'Orbe. Un quatrième abri, encore à déterminer, fermera également avant la fin de l'année. En parallèle, l'EVAM ouvrira un foyer à Ballaigues, courant novembre. En septembre, deux abris, respectivement au Mont-sur-Lausanne et à Lausanne, ont déjà pu être fermés.

Si le nombre de demandes d'asile en Suisse devait augmenter, l'EVAM pourrait à nouveau recourir à ces mêmes abris pour y loger des migrants. Les communes se sont engagées à les remettre à disposition de l'EVAM à très brève échéance en cas de besoin.

L'établissement se félicite de l'excellente collaboration avec les autorités des communes concernées. Il remercie les résidents proches des abris pour leur bonne cohabitation avec les migrants. De même, l'EVAM salue l'engagement des bénévoles, qui, individuellement ou en groupe, ont contribué à l'accueil des personnes migrantes hébergées temporairement en sous-sol.

Suite à ces quatre fermetures, dix abris demeureront encore en exploitation, hébergeant toujours plusieurs centaines de personnes. L'EVAM continue ses efforts

pour créer d'autres solutions d'hébergement. C'est dans cette perspective que l'établissement poursuit la construction d'un foyer à Ecublens, et souhaite, à terme, pouvoir construire un foyer sur la Côte.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 octobre 2016

DECS, Philippe Leuba, conseiller d'Etat, 021 316 60 10 EVAM, Erich Dürst, directeur, 021 557 06 07